

ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIERS
COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN

DATE - le 20 avril 1978

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
le 31 mars 1976

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD
CANADIEN

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	COMMENTAIRES DE L'ORGANISME	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1977	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1978
<p>VÉRIFICATION DU PAIEMENT DES CONTRATS</p> <p>Les procédures relatives à la vérification du paiement des contrats ne se sont pas révélées efficaces, quoique des mesures aient récemment été prises pour renforcer le contrôle dans ce domaine. Certains problèmes décelés demeurent NON résolus. Ainsi, les registres de contrats établis à la main et tenus par les agents responsables des comptes à payer n'offrent pas la garantie qu'on pourrait souhaiter contre le versement de paiement en double ou en trop aux entrepreneurs.</p> <p>Les procédures de vérification applicables aux achats contractuels devraient continuer d'être renforcées et coordonnées avec les fonctions connexes de traitement des comptes à payer.</p>	<p>Les procédures ont été modifiées pour remédier aux problèmes décelés</p>	<p>Les procédures sont en vigueur</p>	<p>Les procédures utilisées sont efficaces.</p>
<p>CONTROLE DES ENGAGEMENTS</p> <p>Les comptes de contrôle des engagements tenus à l'égard des projets d'immobilisation ne contiennent pas un résumé fiable des engagements en cours à une</p>			